

de noms. En ce cas, le sujet de la proposition se distingue par un procédé qui ne relève que de la syntaxe : il précède toujours le verbe.

2° La relation passive (accusatif) a pour caractéristique la syllabe *mik*, *mnik*, suffixée au thème, soit directement, soit par l'intermédiaire de voyelles ou consonnes euphoniques. V. g. sing. *nuna*, terre, *nuna-mik* ; duel *nuna-k*, *nunā-ñ-mik*, par affaiblissement du *k* en *ñ* ; plur. *nuna-t*, *nuna-g-mik*, forme où la permutation de la dentale en gutturale me paraît inexplicable. Au reste, les formes plurielles sont presque toutes fort irrégulières ; les formes duelles s'expliquent au contraire très-aisément par la permutation de *k* en *ñ*, qui se produit à tous les cas, sauf au génitif.

3° La relation possessive (génitif) s'exprime par une double suffixation : l'une au nom du possesseur, l'autre à celui de l'objet possédé. C'est un procédé fort simple, que connaissent aussi les langues ouralo-altaïques ; par exemple : le lard de renne, *tuktu-b ork'or-a*, littéralement *tuktu*, renne, *b* (affixe), *ork'or-k*, graisse, *a* (affixe), « renne de lard sien », comme diraient aussi les Basques.

Nous retrouverons l'affixe de l'objet possédé parmi les possessifs proprement dits. Celui du possesseur, qui correspond au génitif des langues flexives, est au singulier une des quatre labiales *m*, *b*, *p*, *v*, qui s'agglutine au thème pur : *nuna*, *nuna-m* ; *inno-k*, *inno-m*. Au duel, le *k* du nominatif se renforce en *r* ou s'affaiblit en *g*, peut-être en se fondant avec la labiale dure ou douce qui vient s'y affixer : ainsi *nuna-g* serait pour *nuna-k-m* ; *nuna-r* pour *nuna-k-p* (?). Quant au génitif pluriel, il présente tant d'anomalies qu'il faut renoncer à l'analyser.